

Date: 21 avril 2010  
Projet : Concours international d'architecture/  
Musée national des beaux-arts du Québec  
Objet : JURY/ étape 1

---

**RAPPORT JURY/ÉTAPE 1/ version finale**

**26-27 novembre 2009**

---

## **PERSONNES PRÉSENTES**

Membres du jury :

- Mme Esther Trépanier, directrice du MNBAQ
- M. John Porter, président de la Fondation du MNBAQ
- M. Charles-Mathieu Brunelle, directeur des Muséums nature de Montréal
- Mme Nasrine Seraji, architecte et urbaniste, Atelier Seraji, France
- M. Xavier De Geyter, architecte, XDKA architecten, Belgique
- M. André Bourassa, architecte, président OAQ
- M. Jacques White, architecte, École d'architecture, Université Laval
- Mme Louise Amiot, architecte, conseiller professionnel

### **1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU JURY**

### **2. RAPPORT DE CONFORMITÉ**

Présentation du rapport de conformité au jury

### **3. CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Le jury discute sur les critères d'évaluation révisés à l'étape antérieure et remis aux concurrents; il définit les points importants en développement durable.

## **PREMIÈRE RONDE D'ÉVALUATION**

Le jury s'entend pour faire une première évaluation générale, par critère, de chaque proposition, sans notation.

### **1. Consortium Côté Leahy Cardas/Adjaye Associates, architectes \_\_\_\_\_**

#### **Critère 1 :**

Au plan urbain, le concept annonce un geste fort, par la création d'une place publique généreuse qui, toutefois, reste à développer au plan architectural. L'entrée du Musée apparaît signalétique et efficace, plus à l'échelle que celle donnant accès à la cour intérieure, sous le grand porte-à-faux.

**Critère 2 :**

La volumétrie, très forte, induit des contraintes au niveau du parcours de visite, dont la rampe qui s'avère plus difficile à animer. En contrepartie, son organisation compacte illustre bien les intentions sous-jacentes au concept.

**Critère 3 :**

Le volume compact illustre bien l'intention, de même que le texte descriptif. Cet aspect du projet apparaît très intéressant.

**2. KUMA Associates** \_\_\_\_\_

**Critère 1 :**

La proposition a mis l'emphase plus sur l'origine conceptuelle, dont le parcellaire québécois que sur sa définition architecturale.

L'approche proposée a rendu difficile l'évaluation du concept architectural en regard des critères d'évaluation, malgré le fait que les intentions énoncées semblaient prometteuses.

Alors que le texte propose un bâtiment émergeant de la nature, le dessin ne le traite pas.

La signification du vide aspirant la nature est une symbolique plus japonaise que québécoise.

Le manque de dessins n'a pas permis de juger de l'intégration à la Ville; le projet étant peu développé, il a été difficile à interpréter.

**Critère 2 :**

Le manque d'information ne permet pas d'évaluer ce critère; le tunnel n'est pas traité.

**Critère 3 :**

Aucun énoncé.

**3. Gigon-Guyer, architectes** \_\_\_\_\_

**Critère 1 :**

Le concept démontre clairement la réflexion de cette équipe priorisant une sobriété volontaire, laquelle est traduite par une facture pleine de sensibilité et de précision.

Au-delà de ce traitement, le jury recherche l'argument fondateur du concept et la pertinence de sa relation avec la ville.

Le geste architectural est apparu plus pragmatique que distinctif au plan de l'image, de l'accueil et de l'ouverture sur la ville.

**Critère 2 :**

Le traitement du parvis et de l'entrée étant peu développé, il ne donne pas le message d'une entrée de musée, voulant s'ouvrir sur la ville. Il en résulte un projet presque neutre.

**Critère 3 :**

Au plan du développement durable, le projet compact propose des principes intéressants et une approche des plus positives.

**4. GLCRM + KPMB, architectes** \_\_\_\_\_

**Critère 1 :**

Ce projet a surpris le jury au niveau de l'échelle du plan masse du bâtiment alors que sa complexité volumétrique met en question son ouverture avec le contexte environnant.

Le parti sculptural adopté occulte la vision conceptuelle recherchée, laquelle apparaît comme une agglomération d'intentions difficilement adaptables pour l'évolution future du projet.

La complexité et l'échelle du projet rend le concept difficile à apprivoiser et à découvrir.

Aveugle sur son environnement, le parti relève plus de la sculpture que d'une réponse à un enjeu d'insertion urbaine et patrimoniale.

**Critères 2 et 3 :**

L'énergie déployée en volumétrie contribue à créer un effet d'attentes non-résolues dans les intérieurs proposés.

**5. Saucier Perrotte/Bélanger Beauchemin Morency, architectes** \_\_\_\_\_

**Critère 1 :**

Au plan urbain, le porte-à-faux gigantesque contribue à créer un espace urbain des plus accueillants et une entrée dynamique au Musée et sur la Grande-Allée. Au-delà de cette représentation, la forme devient difficile à cerner et à imaginer. La présentation n'aide pas à la perception de l'ensemble de la volumétrie extérieure.

**Critère 2 :**

Le parti architectural propose un éclatement volumétrique intérieur, intéressant mais d'une grande complexité. La difficulté de compréhension du projet provient du décalage entre le texte descriptif et le projet; beaucoup de promesses séduisantes mais peu de dessins les traduisant.

La circulation entre l'entrée et le pavillon propose une séquence fluide, claire et invitante vers les expositions.

L'organisation intérieure semble répondre aux attentes du programme.

**Critère 3 :**

Le niveau de précision de la présentation a suscité de nombreux questionnements, entre autre, au sujet de l'intégration des intentions du développement durable.

## 6. Behnsich Architekten

---

### Critère 1 :

Le concept est apparu au jury comme une réponse logique aux questions posées mais plus neutre sur le plan urbain, architectural et expérientiel.

### Critère 2 :

Le principe de circulation latérale facilite l'orientation du visiteur, le concept étant clairement exploité; il permet une découverte du milieu environnant.

Les accès au toit, en façade, ne favorisent pas la relation visuelle avec le complexe muséal et le parc.

### Critère 3 :

L'expérience de cette firme en développement durable a convaincu le jury de la capacité de respecter le programme.

La complexité de réalisation de la serre a été toutefois questionnée en raison du climat.

## 7. BIG (Bjarke Ingels Group)/ FA (Fugère)

---

### Critère 1 :

La volonté de prolonger le parc a créé un geste très fort au plan formel, qui surprend mais suscite de nombreuses questions.

Au plan urbain, le volume dégage une place invitante initiant la visite à travers le pavillon et vers le reste du Musée.

Le traitement architectural proposé s'inscrit difficilement dans le site alors que l'utilisation du bois à l'intérieur contribue à enrichir les espaces intérieurs.

### Critère 2 :

Il y a beaucoup d'effort dans la forme mais elle ne répond pas aux attentes du programme en termes d'insertion et de fonctionnalité; la segmentation des deux (2) volumes complique la fluidité de l'organisation spatiale et des circulations; elle offre un environnement peu flexible pour le Musée.

## 8. M.C.Croft/J.Plante/Hudon Julien associés

---

### Critère 1 :

Le concept présenté propose une analyse urbaine solide, un vocabulaire inventif, le jury se questionne toutefois sur sa pertinence dans un contexte muséal. Il en est de même pour la thématique du tissage qui ne cadre pas à un musée des beaux-arts; la hiérarchisation du rapport entre les œuvres et la nature est hors contexte.

**Critère 2 :**

Le projet va à l'encontre de certains éléments du programme :

- la passerelle au lieu d'un tunnel : cette option a été systématiquement refusée par la Commission des champs de bataille;
- le parvis sur le terrain des Plaines;
- l'impact budgétaire sur le Pavillon central.

**Critère 3 :**

L'approche est à la fois exploratoire et réaliste; il en résulte un problème de cohérence dans l'approche; les notions de «payback», cycle de vie sont discutables.

**9. WHY Architecture**

---

**Critères 1 et 2 :**

Le projet, tel que présenté, est apparu au jury comme un exercice difficile à saisir et à interpréter. L'approche quelque peu naïve a mené à des choix formels discutables dont la transparence pour des salles d'expositions; les paysages deviennent alors les œuvres du Musée! Il y a négation du bâtiment par l'absence de structure et d'éléments architecturaux.

**Critère 3 :**

Les dessins évoquent une enveloppe peu «durable»; certaines notions demeurent théoriques.

**10. Brasil Arquitetura**

---

**Critère 1 :**

Ce projet possède une personnalité propre et dénote un travail significatif : il propose une bonne réponse sur plusieurs points et ce, dans une volumétrie simple, quelque peu imposante.

L'esthétique, plus sud-américaine que canadienne, suscite le questionnement quant à l'échelle et la massivité des façades.

**Critère 2 :**

L'échelle d'entrée est bien proportionnée et traitée par rapport au volume fort.

**Critère 3 :**

Peu développé.

**QUATRIÈME RONDE D'ÉVALUATION**

---

Chaque juré fait la somme de ses points et dégage les cinq (5) projets ayant la plus faible note.

Il y a consensus à l'unanimité pour éliminer cinq (5) projets.

Après visionnement des maquettes 3-D, il y a reprise des évaluations sur les dix (10) équipes restantes; les notes sont confirmées.

### **Équipes**

- Behnsich Architekten est éliminé
- David Chipperfield/Le Groupe Arcop est retenu.
- Saucier Perrotte/Bélanger Beauchemin, Morency est éliminé :
- Nieto Sobejano/Brière Gilbert + Associés est retenu.
- KUMA est éliminé.
- Gigon-Guyer est éliminé.
- Consortium Côté Leahy Cardas/Adjaye est éliminé

Il reste cinq (5) projets en discussion dont : OMA et FSA-AWA qui sont confirmés. Les discussions portent sur les projets de David Chipperfield, Barkow Leibinger et Nieto Sobeyano; les trois (3) projets sont retenus à l'unanimité.

### **Choix final**

À 18 h00, le jury a sélectionné les cinq (5) équipes suivantes pour passer à l'étape 2 du concours :

- OMA/R.Koolhaas
- Nieto Sobeyano/Brière Gilbert et associés
- Barkow Leibinger architekten/Imbert Culbert, arch.
- Allied Works Architecture/Fichten Soiferman et associés
- David Chipperfield/Arcop

### **COMMENTAIRES DU JURY**

#### **Commentaires généraux sur les difficultés conceptuelles rencontrées**

- Le tracé et la jonction du tunnel de certaines propositions sont exploratoires mais non conformes au programme; cet élément ayant été difficilement négocié avec les différents intervenants, il est non discutable.
- La pertinence de certaines symboliques est apparue peu convaincante au jury en fonction du contexte urbain, naturel et muséal.
- Le jury a remarqué un certain écart entre le concept décrit et sa traduction architecturale.
- Les modes de présentation, laissés au choix des concurrents, ont rendu souvent difficile la compréhension des intentions énoncées.
- Le jury a relevé une approche volumétrique peu adaptable à la poursuite du projet, principalement au plan fonctionnel.

## **GÉNÉRAL**

Quoique les projets sélectionnés soient à l'étape conceptuelle, ceux-ci offrent des avenues originales et diversifiées.

L'étape 2 étant destinée à développer l'aspect fonctionnel du programme, les cinq (5) équipes devront répondre aux attentes et besoins du Musée en termes d'aménagement, principalement du secteur des expositions et des collections.

Les projets devront prendre en considération les éléments organisationnels et techniques du programme, au risque d'être disqualifiés.

Les notes qui suivent ont pour but d'aider les finalistes à préparer une prestation pertinente à l'étape 2 en regard des critères annoncés et des réactions du jury aux propositions reçues en étape 1. Elles ne pourraient être considérées complètes ni refléter toutes les nuances des discussions du jury.

### **Office for Metropolitan Architecture, R.Koolhaas**

#### **Commentaires du jury :**

- Le concept, de par l'intégration, dans sa solution, de toutes les données du site, est déclaré juste et pertinent.
- La gradation du volume propose une idée forte au plan de l'intégration au Musée et à la ville et dénote une compréhension de l'échelle.
- La présentation, très scénographique, suggère le hall, un lieu d'animation, supporté par la volumétrie; la lecture architecturale est claire. La définition de l'espace urbain du parvis et du hall apparaît floue et sujette à interprétation.
- Le concept a l'intelligence de s'inscrire dans la continuité de l'histoire de l'architecture que représente l'ensemble muséal du MNBAQ, tout en répondant aux questions posées; il propose un lien avec le Musée dans une séquence spatiale intégrée à l'ensemble.
- Le rapport au presbytère est questionnable et diffère du plan de la maquette 3-D.
- La circulation verticale propose un mode plus commercial que muséal, les escaliers mobiles n'étant pas adaptés à la fonction.
- Alors que le projet sort le Musée de son enclos et l'ouvre sur la ville, son architecture participe à l'évolution de l'image de la ville.

#### **Recommandations du jury :**

- Le jury demande de revoir la circulation tant au niveau du mode (escalier roulant) qu'aux étages des expositions; la circulation doit permettre des accès indépendants aux salles d'exposition lorsqu'elles sont subdivisées.

### **Recommandations du jury (suite) :**

- Les espaces de circulation doivent ajouter à l'expérience muséale et être plus spécifiques à la fonction.
- L'organisation des salles d'exposition doit respecter le programme.
- L'aménagement du sous-sol est à revoir selon le programme.
- Le concept/esquisse ne doit pas dessiner la muséographie des salles d'exposition.
- Les traitements des façades et des parvis extérieurs doivent être mieux définis au niveau de la fenestration, des matériaux; on a constaté trois (3) traitements différents selon les dessins.
- Le hall urbain doit être clarifié dans sa matérialité; le traitement de la transparence et de la translucidité doit être clarifié.
- La relation avec le presbytère diffère d'un dessin à l'autre; tel que démontré dans le 3-D, le retrait semble une façon plus douce de cohabiter.
- Le projet devra respecter les relations de proximité au niveau des espaces techniques (secteur des collections).
- L'usage des terrasses en toiture devra être défini quant à la clientèle et à la sécurité.

### **Fichten Soiferman Associés Architectes/Allied Works Architecture**

#### **Commentaires du jury :**

- Le jury a apprécié la simplicité et la clarté de la solution.
- Le parti d'implantation et la volumétrie sont respectueux du bâti environnant; les alternances de pleins et de vides, créées par un effet de pliage, confèrent à la forme une certaine élégance tout en offrant à la fois solidité et permanence.
- Le concept est énergique dans la séquence et dénote une volonté de référence au site.
- Le geste est à la fois séduisant au plan de la forme et à l'échelle urbaine.
- Le volume questionne quant au respect des surfaces du programme; les salles d'exposition semblent trop petites et difficiles à aménager.
- Alors que le texte prône une flexibilité, les salles en enfilade sont petites, isolées les unes des autres par des vides et rendent leur aménagement très contraignant.
- Au-delà de la forme de pliage, l'expression structurale est peu définie.
- Les notions de développement durable demeurent au niveau conceptuel.

### **Recommandations du jury :**

- Le concept formel doit être revu afin de respecter le programme et la notion de flexibilité d'accès et d'aménagement des salles d'exposition.
- La jonction du tunnel au pavillon Charles-Baillaigé est à revoir car il traverse la salle de mécanique de l'ensemble du Musée; cette salle est non déménageable.
- Le jury constate que le modèle de pliage n'est pas résolu dans les extrémités de la forme allongée; le traitement sur la rue et le retrait par rapport à l'Église Saint-Dominique amoindrissent sa présence urbaine.
- Le puits de lumière, sur le terrain des Plaines, ne peut être construit.
- Le concept propose la récupération de la pierre; les tests de sol démontrent un roc réagissant à l'air, donc inutilisable.
- Au plan du développement durable, le principe isolant de la neige est faux.
- La superficie des aires d'expositions temporaires est à valider et ne doit pas inclure le hall.
- Le jury s'interroge sur la capacité d'adaptabilité du concept formel en regard du respect du programme et de la flexibilité demandée.

### **Nieto Sobejano & Brière Gilbert + Associés, architectes**

#### **Commentaires du jury :**

- Le jury a reconnu l'originalité du concept et l'intérêt de la réponse aux défis urbain et patrimonial; la minimisation volumétrique de l'entrée favorise les vues sur l'Église Saint-Dominique et le presbytère tout en maximisant l'éclairage naturel de la cour.
- Le parti volumétrique assure une harmonisation avec le bâti du Musée; le volume simple vient composer avec les deux (2) volumes existants pour former un nouvel ensemble.
- L'organisation fonctionnelle apparaît clairement et simplement grâce aux deux (2) éléments facilement identifiables.
- Les connections du tunnel au pavillon Charles-Baillaigé complètent le mouvement amorcé par l'entrée mais ne peuvent être réalisées; la porte de l'ancienne prison et les marches doivent être conservées et l'intervention en façade ne doit pas perturber la lecture de ce bâtiment classé historique.
- Le concept de dégagement visuel sur l'Église Saint-Dominique est défendable mais nuit à la visibilité de l'entrée du Musée; la présence urbaine de l'entrée est faible en raison du retrait sur la rue.
- Les élévations du volume arrière ne définissent pas clairement l'articulation des trois (3) volumes; le jury ne peut évaluer la valeur du traitement translucide proposé et le revêtement d'aluminium indiqué.

#### **Commentaires du jury (suite) :**

- Le jury s'interroge sur le respect des superficies du programme.
- Au plan du développement durable, il y a peu d'éléments à évaluer et la pertinence du toit vert est à développer.

#### **Recommandations du jury :**

- La localisation de la salle d'expositions temporaires au sous-sol empêche toute percée visuelle sur l'extérieur et amplifie la sensation de fatigue muséale.
- Le retrait et le gabarit de l'entrée du Musée sur la Grande-Allée la rend prévisible et ne répond pas à la volonté de présence du Musée dans la ville.
- Le volume arrière semble, selon la maquette 3-D, bloquer la vue du pavillon Charles-Baillaireg depuis l'entrée des Plaines; l'effet de massivité est à éclaircir et éviter.
- L'organisation fonctionnelle devra respecter les liens de proximité des locaux du secteur des collections et de leur relation avec le débarcadère; le sous-sol est privilégié pour ces fonctions.
- Clarification et développement du traitement de l'espace extérieur entre le presbytère et le volume d'entrée.
- Le jury s'inquiète de la visibilité du Musée depuis la Grande-Allée en période estivale en raison des arbres, tel que suggéré par la maquette 3-D.

#### **David Chipperfield Architects/Le Groupe Arcop, architectes**

##### **Commentaires du jury:**

- Le jury a retenu ce projet, car il propose une manière d'entrer dans le Musée, dans un mode démontrant une certaine sensibilité.
- Le concept propose la création d'un nouvel îlot urbain, intégrant le Musée et d'un type très distinctif.
- Le concept permet d'institutionnaliser ce lieu de mémoire par le respect de la cour et la galerie s'y ouvrant.
- La galerie ouest offre le choix de visiter le nouveau pavillon ou de se diriger vers l'ensemble muséal et le pavillon central.
- Quoique le concept offre une forte présence urbaine, le jury se questionne sur la pertinence du concept de compartimentation spatiale, lequel propose des espaces trop linéaires, des salles d'expositions petites, une structure contraignante dû à l'axe central porteur; l'effet de tunnel est prolongé depuis l'entrée.

#### **Commentaires du jury (suite):**

- Le jury a reconnu l'inventivité de la structure de bois, le système constructif étant approprié au matériau : la trame régulière rythme l'ensemble.
- Le gabarit est respectueux de l'ensemble existant et de l'échelle du quartier.
- Le dessin du plan poursuit la logique pavillonnaire existante, en regard de la cohérence du nouvel ensemble.
- Le projet est audacieux de par son minimalisme extérieur, la tranquillité qui s'en dégage et l'intemporalité des plans.
- L'audace d'une autre époque le rend pérenne.

#### **Recommandations du jury :**

- La galerie/passage ne répond pas aux espaces du programme car il est trop étroit pour les usages du grand hall; l'esquisse devra mieux définir la fonction et la nature de cet espace et sa faisabilité budgétaire.
- Le système structural, en séparant longitudinalement l'aire de plancher, génère des contraintes d'aménagement et compromet la flexibilité des espaces d'expositions.
- L'élément de continuité historique, quoique des plus pertinents, crée une systématisation de la structure et piège les espaces.
- Le lien visuel avec la cour et le parc alterne d'un niveau à l'autre mais semble peu présent vers le parc aux étages d'exposition.
- La circulation aux étages d'exposition doit être indépendante de ce type de salle très formelle.

#### **Barkow Leibinger Architects + Imrey Culbert, architectes**

#### **Commentaires du jury:**

- Le concept propose la constitution d'un nouvel ensemble harmonieux et cohérent avec l'Église Saint-Dominique.
- La forme articulée et l'uniformité de la hauteur de la toiture contribue à unifier tous les éléments du pavillon, y compris l'auditorium.
- L'organisation du plan au niveau de la rue propose un cheminement piétonnier mettant en valeur l'avenue Wolfe-Montcalm et l'entrée des Plaines tout en dirigeant vers le cœur de l'ensemble muséal.
- Les espaces d'expositions proposent une grande flexibilité en termes d'aménagement.
- L'occupation de la cour permet de préserver la mémoire du lieu mais est discutable au plan opérationnel; l'auditorium doit être isolable tant au plan visuel qu'acoustique.

### Commentaires du jury (suite):

- L'entrée principale ouvrant directement sur le terrain des Plaines n'est pas autorisée; cette question a déjà été négociée avec le gouvernement fédéral. De plus, cette option a oblitéré le puits de Wolfe, monument historique à mettre en valeur.
- Le parement de brique suscite des interrogations et des attentes en termes de perméabilité visuelle; la brique ne pourra être réutilisée en raison de sa piètre qualité.
- Le contraste de la masse de brique, flottant au-dessus du rez-de-chaussée transparent, représente une image forte d'ouverture du Musée sur la ville et le parc; toutefois, elle ne convient pas à la fonction exposition.

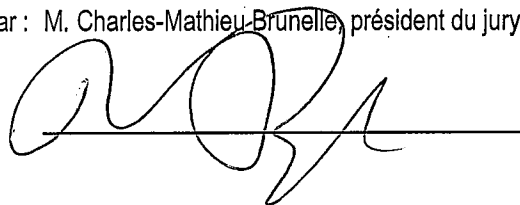
### Recommandations du jury :

- L'empiètement du nouveau pavillon sur le terrain du parc doit être reconsidéré, de même que l'aménagement de l'entrée principale donnant sur le rond-point.
- La forme de la toiture inquiète le jury en raison des fortes précipitations de neige à Québec et du cycle gel/dégel fréquent en hiver, responsable de la formation de glace aux endroits de déperdition de chaleur, dont les puits de lumière; ce point doit être validé.
- L'agora respecte la marge de recul avec l'Église Saint-Dominique mais sa toiture risque de remplir de neige cet espace étroit en hiver.
- La jonction du toit avec celui du presbytère est à développer, celui-ci devant être préservé.
- Le jury n'est pas convaincu de la faisabilité et de la pérennité de la toiture, l'élément le plus important du concept du pavillon.
- L'esquisse devra traiter des exigences du Code du bâtiment en termes de proximité avec l'Église Saint-Dominique et des surfaces de rayonnement.
- L'esquisse devra s'inscrire dans les limites constructibles et respecter le terrain des Plaines.

Préparé par : Louise Amiot, architecte  
Conseiller professionnel

Approuvé par : M. Charles-Mathieu Brunelle, président du jury

Signature :



Date : 21 avril 2010

Projet : Concours international d'architecture/  
Musée national des beaux-arts du Québec

Objet : JURY/étape 2

---

**RAPPORT DU JURY/ÉTAPE 2/ version finale**

**24-25 FÉVRIER 2010**

---

## **PERSONNES PRÉSENTES**

Membres du jury :

- M. André Bourassa, architecte, président OAQ
- M. Charles-Mathieu Brunelle, directeur des Muséums nature de Montréal, président du jury
- Mme Esther Trépanier, directrice du MNBAQ
- M. Jacques White, architecte, École d'architecture, Université Laval
- M. John R. Porter, président de la Fondation du MNBAQ
- Mme Louise Amiot, architecte, conseiller professionnel
- Mme Nasrine Seraji, architecte et urbaniste, Atelier Seraji, France
- M. Xavier De Geyter, architecte, XDGA architecten, Belgique

## **24 février 2010/Entrevues**

1. Mot de bienvenue du président du jury.
2. Critères d'évaluation  
Les membres du jury mettent l'accent sur la fonctionnalité et l'organisation interne du projet dont :
  1. Salles d'expositions temporaires sur un seul plancher, avec un minimum d'obstacles;
  2. Salles d'expositions permanentes pour un musée d'art avec éclairage zénithal;
  3. Circulation distincte pour les œuvres et le public, sans croisement;
  4. Espaces locatifs autonomes; grand hall, auditorium, boutique.

Le critère d'écoute et de flexibilité de l'équipe, permettant l'évolution du concept avec le musée, sera validé aux entrevues.

Le jury s'entend pour poser quatre (4) questions types :

1. Opérabilité du bâtiment dans une vision durable
2. Donner 3 arguments justifiant le choix de leur projet
3. Décrire le parcours muséal et l'expérience
4. Capacité d'écoute et d'adaptabilité de l'équipe et du projet

### **9 h30 Entretien Barkow Leibinger/GLCRM**

La firme Barkow Leibinger s'est associée avec la firme GLCRM de Québec, Marc Letellier étant le chargé de projet désigné.

Les questions ont porté sur :

- l'ouverture de l'auditorium sur le grand hall;
- la présence de l'exposition temporaire au rez-de-chaussée, en façade et du besoin de contrôle lumineux;
- l'entrée sur le rond-point;
- la description du tunnel;
- la relation avec le client;
- le contrôle de la neige sur la toiture;
- l'efficacité de l'enveloppe;
- trois (3) arguments de choix.

### **10 h50 Fichten Soiferman/Allied Works architects**

Les questions ont porté sur :

- les matériaux de l'enveloppe;
- la problématique des joints entre les voiles minces;
- le mur courbé des salles d'expositions et l'affichage
- la matérialité du langage;
- la circulation dans les salles d'expositions;
- la fenestration à l'ouest;
- l'ajout du pavillon jardin et son aménagement;
- l'exécution des voiles minces
- le choix des matériaux dans un environnement durable;
- la contribution urbaine;
- trois (3) raisons de choisir ce projet.

### **13 h15 Nieto, Sobejano/Brière Gilbert + Associés**

Les questions ont porté sur :

- l'entrée du débarcadère au sous-sol;
- la hauteur du volume arrière;
- la fonctionnalité du grand hall linéaire et de son encombrement fonctionnel;
- en quoi le projet est plus qu'un bel objet;
- l'aménagement de la salle d'expositions temporaires au sous-sol;
- le matériau de l'enveloppe.

#### **14 h35 David Chipperfield/Groupe Arcop**

Les questions on porté sur :

- la couleur du verre recyclé de l'enveloppe;
- la structure en bois du hall;
- la relation avec la Grande-Allée;
- la description des puits de lumière;
- l'orientation de la fenestration;
- la fonction de la cour;
- l'explication du déficit en superficie.

#### **15 h40 OMA**

Les questions ont porté sur :

- la liaison du tunnel avec l'ancienne prison;
- la présence de fenêtres dans les salles d'expositions;
- l'explication du mur enveloppe et la performance énergétique;
- l'éclairage de nuit versus LEED;
- la réalisation de l'immatérialité du hall;
- le contrôle de température du grand hall.

#### **17 h00 Discussion libre sur les projets et les équipes**

Les membres du jury reviennent sur les critères d'évaluation.

La gestion de l'enjeu du concours est soulevée; on recherche :

- une impression exceptionnelle;
- une absence de problème fonctionnel majeur et une adaptabilité;
- une faisabilité technique dans le budget.

Le budget est évacué de l'évaluation, tous les projets respectant celui-ci sauf celui de David Chipperfield qui a réduit la surface.

L'aspect urbain et l'adaptabilité sont à prioriser, puisqu'aucun projet n'a solutionné, à satisfaction, les aires d'expositions. Un concept fort et intemporel doit être recherché.

**Le 26 février 2010**

Le président propose d'évaluer les projets selon les critères du règlement, en ajoutant la flexibilité et la capacité d'écoute au critère 7.

**David Chipperfield/Groupe Arcop**

Le chargé de projet désigné est Edward Hercun d'Arcop.

Par son échelle et son archétype, ce projet complète l'ensemble conventuel; c'est un projet sensible mais pas spécifique à la fonction muséale. Il propose une bonne équipe, une architecture intemporelle, réalisable et dont la sobriété rend l'architecture silencieuse malgré l'imposant volume.

Les espaces sont calmes, sécurisants mais peu dynamiques; le hall est bien réussi. Le jury déplore la faible évolution du concept depuis l'étape 1 et la présentation peu convaincante.

En résumé, le projet répond à tous les critères sans recherche ni surprise. Il n'est pas conforme au niveau de la superficie globale, principalement pour les fonctions au sous-sol. Cette amputation a été rendue nécessaire pour respecter le budget.

**OMA/Provencher Roy, architectes**

Cette équipe s'est adjoint la firme Provencher Roy et a désigné M. Michel Roy comme chargé de projet.

Le jury apprécie la profondeur de l'équipe et sa capacité de réalisation; le concept, d'une simplicité des plus efficaces, répond à la dualité du site ville/parc.

Les accès et la circulation proposent une expérience riche en découvertes, grâce à des percées visuelles sur l'extérieur et l'intérieur.

Les salles d'expositions offrent une certaine flexibilité et fonctionnent bien; leur neutralité facilite leur aménagement, de même que la trame structurale.

Le grand hall, conçu comme un lieu urbain dynamique, est des plus spectaculaires de jour comme de nuit.

Le concept présente une solution flexible et adaptable aux attentes du musée, sans altérer sa force évocatrice.

Le jury se questionne sur la transparence et la translucidité de l'enveloppe et sa performance énergétique.

Le jury fait mention de l'évolution positive du projet depuis l'étape 1, ce qui démontre une capacité d'écoute.

Le tunnel devient un point fort du projet, il est générateur du concept.

La structure de bois, quoiqu'intéressante, semble trop dominante, principalement pour les salles d'expositions.

En conclusion, ce projet est le plus spécifique au site, ce qui en fait un projet unique et distinctif. Il répond le mieux aux quatre (4) attentes suivantes :

- un projet qui va dialoguer avec son temps et son environnement;
- un projet complet;
- une bonne utilisation du bois;
- une ouverture et un dialogue architecte/client.

### **Barkow Leibinger/GLCRM**

Ce projet propose une approche valable à caractère expérimental, à l'encontre de certaines évidences dont :

- l'absence d'entrée sur la ville;
- l'uniformité des façades;
- l'utilisation de tout le terrain;
- l'allégorie industrielle dans un contexte muséal urbain.

Il génère des espaces qui diffèrent du programme : l'entrée principale à l'arrière, l'auditorium transparent, l'exposition temporaire sur la rue, et sur deux (2) niveaux, la toiture englobant celle du presbytère.

Il en résulte des façades assez brutales, une volumétrie alourdissant l'ensemble avec l'église et une toiture industrielle omniprésente. On se questionne sur les assises du concept et ce, malgré l'évolution positive depuis l'étape 1.

Les aménagements intérieurs gravitent autour de l'auditorium centrifuge, pourtant fonction secondaire au programme mais dont la formalisation et les usages possibles n'ont pas convaincu le jury.

Le concept offre peu de potentiel d'adaptabilité car il a priorisé les éléments non prioritaires pour le Musée et le site.

### **Nieto Sobejano/Brière Gilbert**

Parti d'une intention urbaine généreuse, le concept a généré une solution des plus valables pour un concours mais non adaptée aux attentes du Musée. Quoique le projet ait évolué positivement, et que sa présence sur Grande-Allée soit plus affirmée, il ne réussit pas à créer une cohésion muséale, le dialogue se faisant avec les voisins.

Le parti formel a créé des contraintes fonctionnelles insolubles; il est limité et enfermé dans son architecture.

L'entrée n'est pas à l'échelle d'un musée ni de la ville alors que le volume du hall n'invite pas le public vers les expositions permanentes; les expositions temporaires en sous-sol valorisent le tunnel mais proposent des surfaces moins flexibles.

## **Fichten Soiferman Associés/Allied Works Architecture**

Le chargé de projet est Andrij Serbin de Fichten Soiferman.

Le jury est partagé sur ce projet qui, pour les uns, représente l'audace, la séduction et l'élégance, pour d'autres, il manque de racines contextuelles et se décline comme un pavillon jardin. La répétition du module formel engendre une certaine forme de rigidité qui, pour d'autres, crée des espaces intérieurs riches et lumineux.

Le concept de pliage maintient son intérêt mais son hermétisme minimise le dialogue avec le presbytère, l'église et les Plaines. Beaucoup d'efforts sont concentrés sur la structure, laquelle pénalise la flexibilité recherchée; les défis techniques sont considérables.

Malgré tout, la simplicité du volume facilite une organisation efficace et claire, chaque niveau étant identique; le lien avec le tunnel est bien réussi. L'étude comparative des salles d'expositions démontre une bonne expertise muséale.

L'équipe a signifié une bonne écoute et une volonté marquée pour travailler avec le Musée; toutefois, le projet semble peu adaptable sans l'ajout d'un pavillon jardin, déconnecté du volume/image et peu développé.

## **CHOIX FINAL**

Après des délibérations concentrées sur deux (2) projets, le jury a choisi, à l'unanimité, l'équipe et le projet de OMA/Provencher Roy, architectes, pour les raisons suivantes :

- OMA a su réinventer l'expérience muséale, spécifique au MNBAQ.
- OMA a su faire évoluer son concept en répondant aux commentaires du jury. L'intelligence et la pertinence du concept dans ses rapports à la ville et au parc font l'unanimité au sein du jury.
- La structure en bois tridimensionnelle des dalles offre une grande flexibilité d'aménagement, avec un minimum de colonnes.
- La neutralité de la forme met en vitrine la vie interne du Musée.
- Le concept a su allier avec efficacité, le formel et le fonctionnel dans le respect du contexte urbain.
- Ce projet représente un nouveau jalon marquant pour l'architecture des musées.
- À la fois intrigante et invitante, l'architecture est à l'écoute de la fonction muséale.
- Ce projet représente l'élément qui distinguera le MNBAQ au XXI<sup>e</sup> siècle, car tel qu'attendu, il dialogue avec son temps.
- Le concept, en développant la cinquième dimension, la toiture, s'inscrit dans une nouvelle modernité responsable de l'environnement.

## RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury a noté certaines difficultés et éléments non résolus et tient à les signifier à l'équipe lauréate.

- Le traitement du tunnel et plus spécifiquement, la jonction avec le pavillon Charles-Baillairgé, propose un volume émergeant sur la pleine largeur du mur de façade de l'ancienne prison : le programme demande de respecter la fonctionnalité d'entrée principale de l'édifice et de ne pas masquer cette façade historique.
- L'utilisation du bois n'est pas une garantie d'obtention du critère LEED, principalement en raison de la disponibilité des essences et des sources d'approvisionnement au Québec. Cet élément est à valider de même que le dimensionnement et la rigidité du grid tridimensionnel.
- L'utilisation d'une enveloppe tout de verre, même isolée, ne représente pas un message clair pour la promotion du développement durable, encore à ses balbutiements au Québec. Elle représente un effort coûteux en regard de notre climat.
- L'écoute et le travail d'équipe avec le Musée est une attente essentielle au bon déroulement du projet; l'ouverture en regard des commentaires du jury et la conviction de certains jurés confirment cette réceptivité et la flexibilité escomptée.
- Le circuit de visite des salles d'expositions, quelque peu contraignant, devra être revu afin de ne pas imposer une rythmique limitant les réaménagements.
- L'organisation des salles d'exposition devra permettre la fermeture d'un secteur pour réaménagement, sans perturber la balance de l'exposition.
- La relation visuelle et piétonnière avec l'ensemble muséal existant devra être favorisée.
- L'entrée du personnel, des livreurs, des visiteurs, ceux de marque (VIP), des artistes, se faisant au poste de sécurité, devra être relocalisée, si possible, à proximité du stationnement et de la réception des marchandises.

Préparé par : Louise Amiot, architecte  
Conseiller professionnel

Approuvé par : M. Charles-Mathieu Brunelle, président du jury

Signature :

